



## Une Loire plus franchissable

Thème 3 : La Loire, la mobilité et les franchissements

Calendrier Engagement  
**2016-2017**



Échéance prévisionnelle  
**2017**

FICHE INFORMATION n° :  
**03\_21\_01**

Maîtrise d'ouvrage : Nantes Métropole / Cohérence Territoriale / Déplacements

### **ACTION : Passer d'un réseau de transports collectifs centralisé à un réseau maillé – schéma directeur des lignes structurantes**

#### RAPPEL DE L'ENGAGEMENT n° 21 :

Cette évolution va se concrétiser par la réalisation d'ici 2017 d'un schéma directeur des lignes structurantes des Transports en Commun en Site Propre (T.C.S.P. : tramway, busway, chronobus). Ce schéma accompagnera le développement de la Métropole en s'appuyant sur un principe de maillage du réseau particulièrement à l'échelle de la centralité métropolitaine et de sa partie ouest

Plus précisément, il s'agira d'assurer la desserte de l'ouest de l'Ile de Nantes, de Pirmil les Isles et du Bas-Chantenay de telle sorte que l'accessibilité au nouveau CHU par les transports collectifs soit d'un niveau équivalent voire supérieur à la desserte actuelle du site de l'Hotel Dieu, permettant ainsi à plus de 80 % de la population de la métropole d'y avoir accès avec au maximum une correspondance.

Ce maillage se traduira par la réalisation d'infrastructures nouvelles pour des transports collectifs en site propre sur l'Ile de Nantes et notamment la création d'un axe utilisant les ponts des trois continents et d'Anne de Bretagne. Cette quatrième ligne de TCSP pour la traversée de la Loire complètera les lignes 2 et 3 du tramway et la ligne 4 du busway.

Ce réseau sera mis en place progressivement avec une étape majeure à l'ouverture du CHU.

Par ailleurs, le développement de capacité du réseau actuel sera mis en oeuvre dès 2018 avec la mise en service sur la ligne de busway, de bus électriques de grande capacité, puis après 2020 par le remplacement des tramways actuels des lignes 2 et 3 par des tramways plus capacitaires.

Enfin le développement des parcs relais à moyen (+ 3000 places d'ici 2020) et long terme permettra d'accompagner le développement du réseau de transports collectifs et le transfert modal.

#### **DESCRIPTIF DE L'ACTION :**

Cette démarche vise à engager les réflexions sur le réseau à 2025, elle a pour objectif :

- Optimiser les services de transports collectifs avec un objectif d'adapter les services aux spécificités des territoires;
- Conforter l'efficience du réseau de manière à concilier qualité de la desserte et moyens en fonction des potentiels d'usage :
  - Optimiser la desserte des polarités et centralités métropolitaines par des lignes structurantes ou à vocation structurantes ;
  - Identifier des services de desserte, lisibles, adaptés à la demande en tenant compte du potentiel du territoire actuel et futur (accompagner le développement des grands projets métropolitains : Ile de Nantes, Bas Chantenay, Pirmil les Isles, etc.)
  - Réexaminer le maillage du réseau en réinterrogeant les relations radiales et transversales dans un souci d'optimisation et de hiérarchisation des lignes;
  - Conforter l'intermodalité entre :
    - les services de transports collectifs et les autres modes de déplacements ;
    - les différents réseaux et services de transports collectifs ( départemental, régional, etc.)
    - les lignes structurantes du réseau et les lignes de desserte locale.
  - Optimiser la capacité du réseau et des lignes.

**CALENDRIER PRÉVISIONNEL :**

L'action est constituée de 2 étapes importantes :

- 1- Analyse du réseau actuel et construction de scénarii de desserte-qualité de services à l'horizon 2025 (sept 2015 – sept-2016) : analyser des évolutions potentielles des offres de services au regard du potentiel de réponse aux besoins de déplacements et d'optimisation des services ;
- 2- Proposition d'un schéma directeur de réseau de transports collectifs (fin 2017)

**MODALITÉS DU DIALOGUE CITOYEN ASSOCIÉ :**

Les modalités dialogue seront définies dans le cadre de la procédure d'élaboration du Plan de déplacements urbains et dans le cadre de la mise en œuvre de chacun des projets de transports collectifs.

**DIMENSION FINANCIÈRE :**

200 k€